

 	<b>COMPTE RENDU GROUPE DE TRAVAIL</b>	<b>RECYCLAGE</b>
	<b>13/04/2023 - Le Touquet</b>	<b>Réunion n° 2</b>
<i>Présents (9) : Bomy Franck, ALPHA Transports et services - Delattre Christophe, Alpha transports et services - Hervé Lefebvre, Au Fil des Ressources - Cédric Derolez, APEI - GAM Pôle Territorial du Littoral - Pierre Bridenne, CERDD - Dransart Louis, Les Bobos à la Ferme - Lengagne Juliette, CIPRES - Flahaut Hugo, FACE/ AIDOTEC - SELLIER Lucie, Ressources</i>		

## RAPPEL DU CONTEXTE

Ressources, société coopérative d'intérêt collectif, anime un réseau local pour initier, dupliquer, développer services et activités - utiles, solidaires, soutenables - à destination d'associations, entreprises, collectivités et habitants. Il est labellisé Pôle Territorial de Coopération Économique par le Secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative et bénéficie d'un accompagnement pour la période 2023/2024. C'est donc le bon moment pour mobiliser les acteurs locaux afin d'identifier ensemble des besoins non couverts sur le territoire et apporter, grâce à la coopération, des nouvelles réponses.

Le principe ? Des groupes largement ouverts : TPE / PME, associations, acteurs de l'insertion, collectivités, habitants pour :

- Rassembler les acteurs, les expertises
- Identifier des besoins, des manques
- Co construire de nouvelles réponses utiles, solidaires et soutenables.

*Une première séance de travail en Mars a permis d'identifier des manques, besoins sur le territoire et de prioriser ensemble les sujets à traiter. Cette rencontre a donc pour objectif d'apporter des éléments de diagnostic et de présenter des initiatives sur les sujets Matériel Médical (aides techniques) / Matériel électrique*

## Présentation du projet AIDOTEC

Diaporama présenté en séance disponible [ici](https://www.aidotec.fr/) - <https://www.aidotec.fr/>

Aidotec est un projet expérimental initié en 2018/2019, financé par le Conseil départemental du Pas de Calais et déployé par FACE (basé à Calais). L'expérimentation devrait se poursuivre pour 3 ans, en lien notamment avec Libel'up et son réseau de fabricants (accès aux chaînes de production pour la remise en état)

Le projet consiste en la collecte d'aides techniques sur l'ensemble du département, puis réparation (1er niveau) et désinfection, pour pouvoir les redistribuer via les agents départementaux (ergothérapeutes, infirmiers). Un travail complémentaire est fourni sur un volet médiation, notamment pour rechercher des financements complémentaires pour l'accès au matériel.

En 2022, 1500 aides techniques ont été collectées : 7/10 sont démantelées (usure trop importante, non réparables...) et 60 ont été redistribuées par le conseil départemental. Le stock disponible est de 300 à 400 pièces, pour une valeur marchande à 30% de la valeur d'achat. Il y a un travail d'animation et d'information important des agents du conseil départemental pour qu'ils mobilisent cet outil, afin d'équiper la personne bénéficiaire d'une prestation (APA - allocation personnalisée d'autonomie - PCH - prestation de compensation du Handicap) à coût quasi nul (grâce au déplaçonnement de l'aide).

Les aides techniques disponibles sont donc à disposition pour répondre aux prescriptions des agents du conseil départemental, mais pas ou peu accessibles pour répondre aux autres besoins. Ponctuellement, des conventions de mise à disposition peuvent être effectuées ; la redistribution est possible dans les établissements du secteur public ; FACE oriente aussi du matériel vers sa ressourcerie (à Calais)

Le projet ne répond pas aux besoins des particuliers par exemple.

La présentation engendre de nombreux échanges et réflexions :

- le projet ne répond pas aux besoins des particuliers alors qu'il y a une demande, notamment pour bénéficier d'un second équipement (non remboursé)
- Même si le projet Aidotec est départemental, difficulté de couvrir tous les territoires notamment sur le volet de la collecte. Sur ces premières années, et notamment en raison de manque d'effectifs dans les MDS, Aidotec a été peu présent sur les secteurs Montreuillois / Ternois.
- Quels leviers pour préconiser du matériel de seconde main alors qu'un matériel neuf peut être pris en charge ?
- Le cadre d'action est contraint : non remboursement du matériel d'occasion par l'Assurance Maladie (avoir un raisonnement sur le reste à charge ?) ; nouvelle norme AFNOR attendue pour cette année sur la remise en état du matériel.
- Les bobos à la ferme souhaite mettre à disposition du matériel notamment de seconde main, pour en faciliter l'accès aux familles mais aussi dans une logique de test et de découverte de nouvelles solutions
- Quelle possibilité de faire évoluer du matériel ? exemple des chariots de douche de taille standard alors qu'une taille enfant permettrait d'avoir ce type de matériel dans beaucoup plus de salle de bain. Contact est pris pour creuser ce point

### **La réparation du matériel électrique**

Certaines aides techniques rejoignent la catégorie des équipements électriques et électroniques. Aussi, des passerelles sont peut-être à envisager entre les sujets.

Un état des lieux rapide est présenté via ce diaporama

Les équipements (72 équipements présents en moyenne par foyer en Europe, dont 11 cassés ou inutilisés) :

- Gros appareils électroménagers
- Petits appareils électroménagers
- Équipements informatiques et de télécommunication
- Matériel grand public
- Outils électroniques et électriques
- Jouets, équipements de sport et de loisirs
- Dispositifs médicaux
- instruments de surveillance et de contrôle
- Distributeurs automatiques

Les éco-organismes (Ecosystem et Ecologic pour ces équipements) permettent de prendre en charge les équipements qui ne fonctionnent plus et de les démanteler pour assurer tri et recyclage de leurs composants.

Mais sur le territoire :

- Les Ressourceries / recycleries ne réparent pas (le matériel est vérifié et remis en vente si en état de fonctionnement)
- Sur le site Ecologic, si je suis un particulier et que je cherche une solution pour donner un appareil électrique : aucune solution locale n'est proposée
- un faible nombre de réparateurs labellisés Qualirepar
- une offre de repair cafés pour accompagner les particuliers dans la réparation s'est développée

Le constat est donc partagé du manque de solutions pour permettre la réparation de matériel et sa remise en vente.

### **Quelle suite pour ce groupe ?**

- Les participants partagent le souhait de poursuivre la réflexion sur la valorisation des aides techniques. Dans cette optique, les porteurs de projets dans le Nord (Libel'up) ou dans l'Oise (Recycl'aide) sont à envisager. Nous continuons donc ce travail avec les volontaires (n'hésitez pas à vous faire connaître)
- Afin d'aller plus loin sur le sujet DEEE, des contacts sont en cours pour rencontrer une ressourcerie / recyclerie qui a mis en place ce type d'atelier.

- En parallèle, nous envisageons de proposer une prochaine rencontre sur le sujet Bois, qui avait retenu l'attention lors de la première réunion

Prochaines rencontres	
<b>RECYCLAGE N°3</b>	date à confirmer (Juin) sur le sujet du bois
<b>Groupe projet Aides Techniques / DEEE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en attente d'une date pour rencontrer d'autres opérateurs</li> <li>- en attente d'une date pour rencontrer un acteur disposant d'un atelier de réparation DEEE</li> </ul>

RESSOURCES est labellisé :



RESSOURCES bénéficie de l'appui financier de :



au titre du dispositif ACTE



au titre du Budget Citoyen 2023



au titre de FAM/ Groupement d'employeurs



au titre du PTCE 2023/2024